

Appel à textes théoriques – revue *Ephéméris*

Des étudiant.e.s du Master de Littérature Comparée de l'université Rennes 2 créent une revue littéraire, *Ephéméris*, qui sera diffusée en ligne au printemps prochain. Elle fera également l'objet d'une déclinaison papier, plus artistique et aussi plus légère. Cette revue est pensée comme un lieu d'inclusion, un lieu où cohabitent des textes théoriques, critiques ainsi que des textes créatifs, autobiographiques ou fictionnels, courtes nouvelles ou poèmes, etc. C'est un lieu pour accueillir des écrits porteurs d'un regard, d'un point de vue sur des phénomènes sensibles, phénomènes de discrimination, d'oppression : oppressions subies ou observées, oppressions d'ici ou d'ailleurs.

Cette revue porte notre volonté d'écouter et de dire l'indicible, de montrer l'invisible, de publier des littératures altruistes, diverses et inclusives. Nous vous invitons à ajouter à votre texte une courte présentation : en quelques lignes, présentez votre point de vue (d'où parlez-vous ?) ou un élément qui vous semble important. Vous êtes libres de choisir ce que vous livrez de vous-même.

Pour ce numéro unique de la revue *Ephéméris*, nous lançons un appel à textes théoriques.

À l'heure des mouvements sociaux et des dynamiques de déconstruction de systèmes hégémoniques établis, les voix marginales s'élèvent pour proposer de nouvelles perspectives et de nouvelles catégories d'analyse littéraire. Nous pensons ici aux études de genre qui portent par exemple sur le *male gaze*, aux études post-coloniales et à la notion de *passing*, mais aussi et plus largement aux perspectives linguistiques, sociocritiques, etc. Autant d'apports théoriques qui contribuent à défaire les points de vue situés et à remettre en question les discours politiques dominants tels qu'ils peuvent s'inscrire dans la littérature.

Par souci d'inclure différents niveaux du corps universitaire dans notre projet, nous ouvrons l'appel à un large public : étudiant.e.s en licence, mastérent.e.s, doctorant.e.s, enseignant.e.s-chercheur.e.s, n'hésitez pas à mettre à contribution vos travaux !

Le caractère inédit du texte théorique n'est pas obligatoire. Il peut par exemple s'agir d'une version remaniée d'un texte précédent non encore publié. L'exercice de « vulgarisation » est également accepté, notre revue étant autant destinée à un public initié que novice. Le texte demeure cependant scientifique : une bibliographie est attendue ainsi qu'un titre. Le nombre de caractères se situe entre 10 000 et 13 000 signes. Concernant le cadrage du texte, nous vous suggérons de joindre à votre travail une note d'intention et, si vous le souhaitez, une présentation bibliographique qui détaillerait votre statut, votre fonction, vos travaux, etc.

Nous réceptionnons les contributions jusqu'au 4 mars à l'adresse suivante : revue.ephemeris@gmail.com

Les documents sont attendus en .doc, .odt ou .rtf. Des consignes de mise en forme sont précisées ci-dessous.

Consignes de présentation et consignes typographiques :

Consignes bibliographiques

Ne mettre de majuscule qu'aux initiales des patronymes (utiliser les petites capitales pour les autres lettres)

Ne pas insérer de virgule entre le patronyme et le prénom des auteurs

- Exemple : WITTIG Monique, *La pensée straight*, Paris, Éditions Amsterdam, 2018.
- KEMEDJO Cilas, « Vers une esthétique de la diaspora. La désintégration de la matrice originelle dans l'œuvre de Maryse Condé », in Noëlle Carruggi (dir.), *Maryse Condé. Rébellion et transgressions*, Paris, Karthala, coll. « Lettres du Sud », 2010, p. 181-201.
- COUTINO Ana Paula, « Écritures de la diaspora portugaise (XX^e-XXI^e siècles) : liminarité(s) et transfrontière(s) », *Diogenes*, n° 246-247, 2014, p. 182-203.

Appels de notes

L'appel de note se place avant tout signe de ponctuation. Exemples :

- Comment dois-je placer mon appel de note¹ ?
- Le placement de l'appel de note s'effectue ainsi².
- On me dit souvent : « Placez correctement votre appel de note³. »
- Votre « appel de note⁴ » est bien placé.

Accentuation

Les lettres en capitale s'accentuent : Á, À, Â, Í, Ì, Î, Ú, Û, Û, Ê, É, È, Ê, Ó, Ò, Ô, etc.

Crochets

Les crochets ne sont employés que dans 4 cas :

- coupure au sein d'une citation et/ou commentaire, ex. : « citation [...] citation [commentaire/ajout personnel] citation »;
- date d'édition estimée par l'auteur, ex. : DUPONT M., *Titre du livre*, Paris, s. d. [1920]; – parenthèses incluses dans des parenthèses, ex. : (DUPONT M. [dir.], *Titre du livre*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2010);
- parenthèses suivies de parenthèses (les secondes parenthèses se transforment alors en crochets), ex. : texte (texte) [texte].

Consignes de présentation

Utiliser des alinéas pour distinguer facilement les paragraphes (proscrire les tabulations en début et les lignes vierges entre les paragraphes).

Ne pas oublier que les guillemets et les parenthèses s'utilisent toujours par paire.

Les citations extraites doivent être clairement repérables.

Citations :

- Les citations courtes s'écrivent en caractères romains (et non en italique) et entre guillemets dans le corps du texte. Utiliser les guillemets « à la française » (comme ici) ; les guillemets anglais étant réservés aux citations de second niveau (« exemple “concret” de leur emploi »).
- Les citations longues (à partir de quatre lignes) se présentent de la même façon, mais doivent être extraites du texte (dans un paragraphe distinct).

- Les citations étrangères se composent en italique (mais les guillemets qui les contiennent – appartenant au texte principal – restent en romain).
- Toute coupure au sein d'une citation doit être signalée par [...] ; de même tout raccord ou commentaire personnel doit être placé entre crochets.
- Ou bien la citation commence par une phrase complète et est introduite par un deux-points (Bakhtine écrit : « Tous ces langages, même non incarnés dans un personnage, sont concrétisés sur le plan social et historique et plus ou moins objectivés »), ou bien la citation ne commence pas par une phrase complète et est intégrée à la syntaxe du texte principal (Bakhtine explique que « le locuteur dans le roman n'est pas obligatoirement incarné dans un personnage principal ».)